

Date

Le 25.02.2023

Date de l'édition 2023 : 21 ; 22 ; 23 ; 24 Septembre 2023 : troisième Edition

Récépissé Définitif N° FA 000050301010704202202412 du 30.05.2022

Procès-Verbal de la 115e réunion plénière de Mbagne Jan Go, Mbagne 2030 du 25.02.2023 sur Zoom à 18h00 GMT.

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq Février s'est tenue sur Zoom à 18h00 GMT la cent quinzième réunion plénière de MB30.

Treize membres ont honoré la réunion de leur présence.

L'ordre du jour non amendé et son traitement se présentaient comme suit :

Invitée du jour : Mme Niang Ba Mariam Tijane Vice- Présidente de l'Association Heblo Soukaabe Afric.

L'invitée du jour était à l'heure et l'exposé s'est déroulé normalement comme suit :

HEBLO SUKAABE AFRIC est une association qui a été fondée entre 2016 et 2017 sur idée de l'invitée après observation critique des jeunes immigrés qui étaient et sont toujours confrontés aux périls de la traversée de la Méditerranée.

L'objectif est de former les jeunes dans plusieurs langues et plusieurs professions pour leur offrir toutes les possibilités et toute la motivation de rester sur place dans leur pays.

Le parcours scolaire commence par un enseignement du coran et dans les langues internationales (français, anglais, arabe et pular). La langue la plus parlée dans chaque pays sera également enseignée.

A partir de la quatrième année du collège les enfants seront orientés vers des métiers pour leur permettre de devenir des professionnels sur place.

L'Association comprend 24 branches dans les 24 pays où l'association est présente et/ou reconnue avec délivrance d'un récépissé et octroi ou acquisition de terrains. L'idée est de construire un complexe scolaire et de formation professionnelle dans chaque pays. Le projet pilote en matière de

construction est celui de KIDIRA qui est très avancé mais pas encore achevé. L'Association n'a fonctionné jusqu'à ce jour que sur ses ressources propres provenant des contributions de ses membres.

Il est question de donner à chaque branche la liberté de construire dans le pays où elle se trouve.

Le cas spécifique de Mbagne est à souligner. L'Association y dispose déjà d'un terrain. L'Association est reconnue officiellement et a reçu son récépissé.

Il faut souligner en fin que la formation est payante à l'instar des écoles privées. L'école sera ouverte à tous les ressortissants de la Mauritanie et d'autres pays pour les enfants qui seront éligibles.

Des questions importantes restent à discuter et en particulier l'enseignement religieux dans les pays à prédominance non musulmane.

I) Adoption du procès-Verbal de la 114^e réunion plénière ;

Le Procès-Verbal de la 114^e réunion plénière a été adopté sans amendement et à l'unanimité.

II) Festival de musique de Mbagne :

➤ Projet de charte : Les grandes lignes ;

La commission d'organisation se réunira pour finaliser la charte du festival avant sa présentation à l'AG. La commission a été invitée à étudier la possibilité d'acquérir un podium complet pour Mbagne 2030. Si le projet aboutit cet actif sera utilisé pendant les festivals et mis en location à chaque opportunité.

Pour l'organisation d'une rencontre avec les artistes pressentis présents à Nouakchott le Président de la commission d'organisation a été invité à transmettre au CG la liste et les coordonnées de chacun.

III) Questions Diverses ;

RAS

IV) EMEG.

Bonne réunion.

L'ODJR étant épuisé la réunion a été terminée à 19h02.

La Coordination Générale

Questions à suivre :

- Centenaire Ecole 1 de Mbagne
- Recensement des artistes & festival de musique
- cartographie ville de Mbagne
- Structures local du foot à Mbagne
- Création de branches Akjoujt,NDB ;Zrtt ;Rosso.
- Annonce au JO